



FQCE - Fiche produit relative aux qualités et caractéristiques environnementales

Editée conformément aux exigences du décret 2022/748 du 29 avril 2022

BOSTIK AGOSOLVANT

Date de révision 26-févr.-2026

Remplace la date 18-déc.-2023

Nom du produit BOSTIK AGOSOLVANT
Produit(s) couvert(s) 30609863; 30511311; 30511310
Code générique/code-barres ; 3131360524916; 3131360524909

I. Qualités et caractéristiques environnementales du produit – (pour toutes les références)

| Critères | Valeurs |
|--|--|
| SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation : | Ce produit contient une ou plusieurs substance(s) candidate(s) extrêmement préoccupante(s) (Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), article 59) |
| | n-Hexane |
| Substances dangereuses Substances présentant un niveau de préoccupation comparable aux substances extrêmement préoccupantes (Liste ANSES) | Ce produit ne contient pas de substances dangereuses répondant à ce critère |
| Perturbateurs endocriniens (liste ANSES) | Ne contient pas de perturbateurs endocriniens |

II. Qualités et caractéristiques environnementales des emballages

| Critères | |
|-------------------------------|-----------------|
| Emballage | canette / boîte |
| Volume / poids de l'emballage | 1 |
| Unité de mesure | L |
| Emballage | canette / boîte |
| Volume / poids de l'emballage | 5 |
| Unité de mesure | L |

Les informations communiquées dans cette fiche par BOSTIK reflètent l'état actuel de nos connaissances à la date de rédaction de ce document. Elles s'appuient sur les données transmises par nos fournisseurs.

Les mentions négatives n'étant pas requises selon la loi AGEC, les champs des caractéristiques concernées n'apparaissent pas.